

OBJET : ESPACE JEUNESSE

Vacances d'Été 1997 : demande de subvention auprès de l'Etat « Cellule Ville-Vie-Vacances »

Le Conseil Municipal,

CONSIDERANT que les orientations, les priorités et les actions menées par la Municipalité en matière de jeunesse sont en concordance avec les critères de la cellule Ville-Vie-Vacances qui permettent l'obtention de subventions des services de l'Etat,

CONSIDERANT que la commune entend mettre en oeuvre et développer des actions éducatives en direction de la jeunesse Yerroise et présente un projet pour l'été 1997 intitulé « soutien aux initiatives jeunes et responsabilisation »,

VU la reconduction de l'opération Ville Vie Vacances pour l'année 1997 pilotée par la Préfecture de l'Essonne,

VU l'Avis des Commissions des Sports, Loisirs, Jeunesse et des Finances,

Le Rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré,

A la majorité des voix (une abstention : Monsieur GAUTHIER)

APPROUVE le dispositif Ville Vie Vacances mis en place sur la commune,

ADOpte le projet d'actions intitulé « soutien aux initiatives jeunes et responsabilisation » dont le budget prévisionnel, équilibré à hauteur de 90.540 F prévoit une participation de la commune de 35.450 F.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter auprès des services de la cellule Ville-Vie-Vacances la subvention d'un montant global de 40.000 Frs relative à ce projet d'actions en direction de la jeunesse durant les vacances d'Été 1997 et à signer le dossier de demande correspondant et tous documents y afférents.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire par le Maire compte
tenu de la réception en Sous-Préfecture
le 9 Juillet 1997 et de la publication
le 8 Juillet 1997



Pour extrait conforme
Le Député Maire,

Nicolas DUPONT-AIGNAN

REÇU LE**09 JUL. 1997**SOUS-PRÉFECTURE
DE L'ARRONDISSEMENT D'ÉVRY

HÔTEL DE VILLE

60 RUE CHARLES DE GAULLE - 91335 YERRES CÉDEX - TÉL. : 01 69 49 76 00 - FAX : 01 69 48 63 98
TOUTE CORRESPONDANCE DOIT ÊTRE ADRESSÉE À MONSIEUR LE MAIRE